

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MARS 2018

A la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale,
lundi le 5 mars 2018 à 19h30.

Sont présents: Mesdames Brigitte Chapados, Lorraine Michaud et Julie D'Astous et Messieurs Renaud Fortin, Fernand Caron et Deave D'astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

Est aussi présente, la directrice générale, madame Christiane Berger et l'inspecteur municipal, monsieur Germain Therriault.

RÉSOLUTION 071-2018 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé par monsieur Deave D'Astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h.30 Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 072-2018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé par madame Brigitte Chapados et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté .

**RÉSOLUTION 073-2018 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 12 FÉVRIER 2018**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2018, la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu que ce procès-verbal est adopté.

**RÉSOLUTION 074-2018 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2018**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 février 2018, la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par madame Brigitte Chapados , appuyé par madame Lorraine Michaud et résolu que ce procès-verbal est adopté.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT : pas de réunion

L'OTJ : monsieur Deave D'Astous donne les résultats de janvier et des activités du carnaval

FESTIVAL : madame Lorraine Michaud informe le conseil sur les actions et locations déjà débutées dans le cadre des activités du Festival

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : aucun point

RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS : permis délivré à Deave D'Astous et Jean-Yves Michaud

RÉSOLUTION 075-2018 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, Il est proposé par monsieur Fernand Caron , appuyé par monsieur Deave D'Astous et résolu à l'unanimité que la municipalité approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste. La directrice générale confirme que les fonds sont suffisants pour couvrir ces dépenses. (12,134.94\$)

RÉSOLUTION 076-2018 RESSOURCE INTERMUNICIPALE EN LOISIRS POUR FAVORISER LA MOBILISATION DES ADOS

ATTENDU QU' :un projet unissant plusieurs municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette sera présenté au FDR concernant l'implication des adolescents (es) dans des activités répondant à leurs besoins et ayant pour objectif de briser l'isolement et contribuer à de saines habitudes de vie;

Il est proposé par madame Julie D'Astous , appuyé par madame Brigitte Chapados et résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière accepte de participer au projet et consent à payer sa part des coûts.

RÉSOLUTION 077-2018 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL- PAARRM

CONSIDÉRANT QUE : des travaux seront exécutés pour la construction d'une nouvelle rue à l'intérieur du périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE : un ponceau doit être remplacé sur le rang 5 est;

CONSIDÉRANT QUE : des travaux de terrassement et de gravelage sont nécessaires sur la traverse reliant le rang 4 est au rang 5 est afin de maximiser la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT QUE :le coût des travaux est estimé à 30,000\$;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière demande à monsieur Harold Lebel, député de Rimouski, une subvention provenant de l'enveloppe du budget discrétionnaire pour la réalisation des travaux précités, estimés à **30,000\$\$**.

RÉSOLUTION 078-2018 SUBVENTION À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par madame Lorraine Michaud , appuyé par madame Brigitte Chapados et résolu à l'unanimité de verser un montant de **6,000\$** à la corporation de développement de St-Eugène-de-Ladrière relatif à leur programme de prime à l'établissement.

RÉSOLUTION 079-2018 FORMATION EN SECOURISME GÉNÉRAL RCR ET DEA

Il est proposé par monsieur Deave D'Astous, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu de vérifier le coût de la formation en secourisme général qui dure 16 heures (2 jours) offerte par une entreprise qui délivre une attestation conforme et valide pour 3 ans.

RÉSOLUTION 080-2018 ACCOMPAGNEMENT POUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé par madame Julie D'Astous et résolu d'accepter que la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière participe au projet d'accompagnement en développement

durable en raison de la gratuite du service offert par Élyme conseils, organisme mis en place par la SADC de la Neigette.

RÉSOLUTION 081-2018 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par madame Lorraine Michaud, appuyé par madame Brigitte Chapados et résolu à l'unanimité à 20h40.

Je, Gilbert Pigeon, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon, maire

Christiane Berger
Dir.gén/sec.trésorière